

Ajain – conseil municipal – 29 mars 2021

Sommaire

Désignation du secrétaire de séance.....	2
Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 mars 2021.....	2
Ajout de points à l'ordre du jour	3
1. Délibération sur l'engagement d'un marché public pour la rénovation des WC scolaires	3
2. Plan de financement pour la rénovation des WC scolaires	4
3. Report d'un dossier DETR pour la construction d'un cabinet médical	5
4. Demande de subvention DGD auprès de la DRAC pour le projet bibliothèque agence postale.....	5
5. Retrait d'un dossier DETR pour le projet de bibliothèque agence postale	6
6. Plan de financement du projet de bibliothèque agence postale	6
7. Approbation du compte de gestion 2020 du budget principal	8
8. Approbation du compte administratif 2020.....	9
9. Affectation du résultat 2020	11
10. Vote des taux de fiscalité locale	12
11. Devis pour la prolongation des garde-corps de la passerelle	12
12. Résultats des enquêtes publiques	12
13. Dépôt d'une demande de subvention FIPDR dans le cadre de la sécurisation des établissements scolaires.....	13

☛ Compte rendu rédigé par : Mireille Fayard

Appel nominal des membres

Présents :

Conseiller	Présent
Sandrine Cadillon	Excusée
Caroline Chevalier	Excusée
Isabelle Deville	Absente
Mireille Fayard	Présente
Jean Marie Gallinaro	Présent
Jean Pierre Godefroy	Présent
Laetitia Gouvernaire	Présente
Jacques Laurent	Présent
Christophe Lecossois	Présent
Thomas Marty	Présent
Jean Christophe Maury	Présent
Pascale Tête	Présente
Alain Texier	Présent
Jacqueline Peyrot	Présente
Guy Rouchon	Présent

Désignation du secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales, le Conseil Municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice a désigné : M FAYARD

Contre :0

Abstention :0.....

Pour :11.....

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 mars 2021

Contre :0.....

Abstention :0.....

Pour :11.....

Ajout de points à l'ordre du jour

Délibération pour le dépôt d'un dossier FIPDR de sécurisation des WC scolaires.

Contre :0.....

Abstention :0.....

Pour :11.....

1. Délibération sur l'engagement d'un marché public pour la rénovation des WC scolaires

Rappel de la procédure.

Le plan de financement du projet de réhabilitation des WC scolaires a été adopté par délibération du conseil municipal le 29 novembre 2019 puis révisé par une autre délibération le 29 juin 2020.

L'avis d'appel public à la concurrence en procédure adaptée conformément aux articles R. 2123,-1 R.2123-4 à R.2123-6 du code de la commande publique a été réalisé fin 2020 pour une remise des offres le **18/01/21 à 17h00** au plus tard.

La commission d'appel d'offres communale a été dûment réunie le 23 février 2021 en présence de Guy Rouchon, Alain Texier, Jean-Pierre Godefroy et Thomas Marty, ainsi que les représentants du maître d'œuvre. Elle a procédé à l'ouverture des plis et a retenu les offres les mieux-disantes suivantes :

LOTS	ESTIMATIONS MOE BASE	ENTREPRISES MIEUX DISANTES	TOTAL OFFRES BASE AE (€ HT)	TOTAL OFFRES BASE VERIFIEES (€ HT)	TOTAL OFFRES BASE NEGOCIEES (€ HT)
LOT N° 01 - DEMOLITIONS - GROS-ŒUVRE	8 500,00 €	SAS PASCAL FAURE	11 650,00 €	11 650,00 €	
LOT N° 02 - MENUISERIES INTERIEURES	9 000,00 €	SARL CREUSE AGENCEMENT	15 175,09 €	15 175,09 €	
LOT N° 03 - PLATRERIE - FAUX PLAFOND - PEINTURE	10 500,00 €	SARL ROUSSY AVIGNON	11 553,24 €	11 553,24 €	
LOT N° 04 - CARRELAGE - FAIENCE	8 700,00 €	SARL ZANELL	8 713,25 €	8 713,25 €	
LOT N° 05 - ELECTRICITE	9 100,00 €	SAS D.PAROTON	6105,43 €	6105,43 €	
LOT N° 06 - PLOMBERIE - SANITAIRE - VMC	38 000,00 €	SAS D.PAROTON	20 450,00 €	20 450,00 €	
TOTAL HT	83 800,00 €		73 647,01	73 647,01 €	0,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Autorise le maire en vertu de l'article Article L2122-22 alinéa 4 du code général des collectivités territoriales à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement du marché ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- Autorise le maire à procéder à la modification du plan de financement et à inscrire ces sommes au budget primitif 2021

Contre :0.....

Abstention :0.....

Pour :12.....

Les notifications seront à prendre rapidement pour commencer les travaux au plus vite début juillet

2. Plan de financement pour la rénovation des WC scolaires

Le plan de financement du projet de rénovation des WC scolaires est ainsi modifié. Deux offres de prix hors marché ont été ajoutées.

WC écoles	
Dépenses	
Travaux	73 647,01 €
Maîtrise d'œuvre	9 574,11 €
SPS	1 600,00 €
Diagnostics	1 215,00 €
Contrôle	1 248,00 €
Electricité (hors marché)	840,17 €
Porte (hors marché)	3 050,00 €
<i>TOTAL dépenses HT</i>	<i>91 174,29 €</i>
<i>TOTAL dépenses TTC</i>	<i>109 409,15 €</i>
Recettes	
DETR 2020 (70 % HT)	63 822,00 €
Boost Commune (10% HT)	9 117,43 €
Financement commune	36 469,72 €
<i>Total recettes</i>	<i>109 409,15 €</i>

Le montant concernant l'électricité correspond à l'automatisation de l'électricité au niveau du couloir pour que les femmes de ménage puissent travailler tranquillement.

Le montant de la DETR est le montant prévisible de subvention.

Contre :0...

Abstention :0.....

Pour :12.

3. Report d'un dossier DETR pour la construction d'un cabinet médical

Comme nous l'avions dit, nous ne ferons pas un cabinet médical avant d'avoir trouvé un médecin. Entre temps nous aurons recours à un cabinet modulable. Nous avons cependant pris rang sur la DETR en déposant un dossier.

En conséquence, le dossier de subventionnement DETR de construction d'un nouveau cabinet médical (pour un montant total de 328 860 € TTC) est ainsi reporté sur l'exercice 2022.

Le montant du dossier sera réajusté en fonction de l'augmentation des coûts si nous devons le redéposer l'an prochain.

Contre :0.....

Abstention : ...0.....

Pour :12.....

4. Demande de subvention DGD auprès de la DRAC pour le projet bibliothèque agence postale

Une réunion – visite a été organisée le 23 mars dernier en présence de Mme Pantaleo, conseillère livre et lecture à la DRAC, Mmes Olivier et Corchi de la Bibliothèque départementale et de la BMI ainsi que plusieurs élus.

Visite du bâtiment, choix du projet

- Après échanges, la DRAC préconise le projet 1 en retenant : 73,88 m² au RDC + 11,92 m² salle pause et 15,58 m² bureau à l'étage (total = 101,38 m²), éligible à la DGD donc, sans surcoût majeur.

Aménagements (préconisés)

- Mutualiser la banque d'accueil (voir si possible avec La Poste)
- Décloisonner un rangement à l'étage
- Décloisonner espace adultes et bureau au RDC (supprimer bureau)
- + traitement du toit du garage (sans inclusion au bâtiment)

Financements

- Si DGD > même périmètre (hors VRD mais diagnostics inclus) > 40% du montant HT (idem DETR)
- L'avance de trésorerie se fait dès l'accord obtenu pour le projet
- Un lot concernant le mobilier serait pris en charge à 50% par la DRAC + 25% par le Conseil départemental (estimation = 75% de 20 000 € par ex). Là encore, cela semble plus avantageux car la DETR ne prévoit rien pour la partie proprement mobilière.

- Un aide du Département pour l'accessibilité d'un lieu favorisant la lecture publique peut être sollicitée > 2000 €
- Enfin, l'informatisation et l'aide à la constitution des collections avec le Département et la Communauté d'Agglomération est renforcée par la coordination assurée par la DRAC.

Emploi et formation

- Si DGD > aide à la création d'un emploi statutaire (adjoint du patrimoine) à partir d'un mi-temps à hauteur de 20% d'un salaire chargé pendant 3 ans (soit environ 300 € / mois).
- Il y a par contre la nécessité de suivre une formation de l'Association des bibliothécaires de France : 1 j / semaine pendant 1 an (à Limoges), coût 1300 € (50% par CNFPT), prochaine formation > sept. 2022.
- Le principe de 2 agents opérationnels est accepté, pas besoin de former le second au métier de bibliothécaire.

Il est donc proposé au conseil municipal de déposer une demande de subventionnement par la Dotation générale de décentralisation gérée par la DRAC et le SGAR (Secrétariat Général aux Affaires Régionales). Il est à noter que le dossier pourra être retardé du fait que l'on devra obtenir un permis de construire accordé au moment du dépôt.

Contre :0.....

Abstention :0.....

Pour :12.....

Une visite de la poste est prévue le 12 avril 2021 à 18 h 30.

5. Retrait d'un dossier DETR pour le projet de bibliothèque agence postale

Il est proposé le retrait du dossier de demande de DETR pour ce projet.

Contre :0...

Abstention :0.....

Pour :12....

6. Plan de financement du projet de bibliothèque agence postale

Le plan de financement qui sera utilisé pour les demandes de subvention à venir, dont la DGD – DRAC, est ainsi modifié. Il tient compte d'une modification de prise en compte de l'aide de l'entreprise La Poste.

Agence postale bibliothèque

Dépenses

D	Maîtrise d'œuvre	21 049,20 €
D	Diagnostics	18 300,00 €
D	Travaux	194 900,00 €
D	Total dépenses HT	234 249,20 €
D	Total dépenses TTC	281 099,04 €

Recettes

R	DGD (DRAC, 40 % HT)	93 699,68 €
R	DSIL - rénovation énergétique relance	41 699,68 €
R	Subvention La Poste aménagement	40 000,00 €
R	Subvention La Poste sécurisation	10 000,00 €
R	Département - accessibilité lecture publique	2 000,00 €
R	Financement commune	93 699,68 €
	Total recettes	281 099,04 €

Contre : ...0.....

Abstention :0.....

Pour :12.....

compte rendu

7. Approbation du compte de gestion 2020 du budget principal

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 097 595,51	1 084 107,05	2 181 702,56
Titres de recettes émis (b)	125 859,92	785 303,54	911 163,46
Réductions de titres (c)		347,75	347,75
Recettes nettes (d = b - c)	125 859,92	784 955,79	910 815,71
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 097 595,51	1 084 107,05	2 181 702,56
Mandats émis (f)	410 556,62	749 672,16	1 160 228,78
Annulations de mandats (g)	2 568,38	2 767,24	5 335,62
Dépenses nettes (h = f - g)	407 988,24	746 904,92	1 154 893,16
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		38 050,87	
(h - d) Déficit	282 128,32		244 077,45

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes. *Le résultat de l'exercice 2020 est de - 244 077,45 € (- 282 128,32 € en investissement et + 38 050,87 € en fonctionnement). Le résultat de clôture de l'exercice 2020 reprenant les résultats de l'exercice précédent (2019 : 565 520,40 €) est de 490 345,25 € (321 442,95 sans tenir compte des opérations liées au transfert de l'assainissement).*

L'exécution budgétaire est rappelée dans un tableau joint.

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	363 375,96		-282 128,32	40 636,69	121 884,33
Fonctionnement	202 144,44		38 050,87	128 265,61	368 460,92
TOTAL I	565 520,40		-244 077,45	168 902,30	490 345,25

Contre : ...0.....

Abstention :0.....

Pour :12.....

8. Approbation du compte administratif 2020

Le conseil municipal

Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Les restes à réaliser en dépenses sont de 535 162,04 € correspondant principalement au projet de passerelle, au projet de rénovation des WC de l'école et à celui d'extension de la salle polyvalente). En recettes, les restes à réaliser sont de 410 775,55 € correspondant aux subventions liées à ces mêmes projets.

Contre :0.....

Abstention :0.....

Pour :11.....

Guy ROUCHON ne prend pas part au vote.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A 1	
EXECUTION DU BUDGET			
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	746 904,92	784 955,79
	Section d'investissement	407 988,24	125 859,92
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		330 410,05
	Report en section d'investissement (001)		404 012,65
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		1 154 893,16	1 645 238,41
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	535 162,04	410 775,55
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	535 162,04	410 775,55
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	746 904,92	1 115 365,84
	Section d'investissement	943 150,28	940 648,12
	TOTAL CUMULE	1 690 055,20	2 056 013,96
DETAIL DES RESTES A REALISER DE FONCTIONNEMENT			
Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DETAIL DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT			
Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	535 162,04	410 775,55
13	Subventions d'investissement		410 775,55
21	Immobilisations corporelles	1 440,00	
23	Immobilisations en cours	533 722,04	

9. Affectation du résultat 2020

AFFECTATION DE RÉSULTAT: BUDGET DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2020, Statuant sur l'affectation du résultat cumulé de fonctionnement, Considérant les éléments suivants :

* Pour mémoire :	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	+ 330 410.05
Résultat d'investissement antérieur reporté	+ 404 012.62
* Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2020	
Solde d'exécution de l'exercice.....	- 282 128.32
Résultat d'investissement antérieur reporté.....	+ 404 012.65
<u>Solde d'exécution cumulé.....</u>	<u>+ 121 884.33</u>
* Reste à réaliser au 31 décembre 2020	
Sur dépense d'investissement	- 535 162.04
Sur recettes d'investissement.....	+ 410 775.55
<u>Solde net des restes à réaliser</u>	<u>- 124 386.49</u>
* Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2020	
Rappel du solde d'exécution cumulé.....	+ 121 884.33
Rappel du solde net des restes à réaliser.....	- 124 386.49
<u>Besoin de financement</u>	<u>- 2 502.16</u>
* Résultat de fonctionnement à affecter	
Résultat de l'exercice 2020.....	+ 38 050.87
Résultat de fonctionnement antérieur reporté.....	+ 330 410.05
<u>Total à affecter.....</u>	<u>+ 368 460.92</u>

DÉCIDE d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture besoin de financement de la section d'investissement.....	- 2 502.16
2) Affectation complémentaire en "réserves"	300 000
<u>Affectation en investissement</u>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé	63 456, 60
<u>Total affecté</u>	<u>365 958.76</u>

Contre :0...

Abstention :0.....

Pour :12....

10. Vote des taux de fiscalité locale

Il est proposé de voter les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 11,56 %
- Taxe foncière sur le bâti : 17,59 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 59,69 %

Pas d'augmentation de la fiscalité .

Contre :0.....

Abstention :0.....

Pour :12....

11. Devis pour la prolongation des garde-corps de la passerelle

Les devis et propositions seront étudiées prochainement une fois toutes les informations réunies. Pour l'instant deux offres de prix existent, assez différentes l'une de l'autre. La commission finances du 27 mars dernier a proposé d'inscrire au budget primitif 2021 une somme de 22 000 € afin de répondre à ce besoin.

Il est envisagé de demander le fond de concours de la com d'Agglo et d'inscrire ce projet pour la subvention Boost Comm'une.

Vote pour la sécurisation de la passerelle.

Contre :0.....

Abstention :0.....

Pour :12....

12. Résultats des enquêtes publiques

Achat d'un terrain communal à Moulantiers. Mr et Mme LEPAGE avaient sollicité la collectivité pour acquérir un terrain communal à Moulantiers. Le conseil municipal avait donné un avis favorable à cette demande, une enquête publique a été réalisée. Mr le commissaire enquêteur émet un avis favorable. Aujourd'hui, nous devons émettre un avis définitif sur la vente de la future parcelle. Mr et Mme LEPAGE prendront contact avec un géomètre pour déterminer les limites de la nouvelle parcelle en présence d'un adjoint. Le prix de vente est de 3,50 € du m². La vente peut être faite par acte administratif.

Contre :0.....
Abstention :0.....
Pour :12....

Achat d'un terrain communal à Pont à Libaud. Mme GERBAUD avait sollicité la collectivité pour acquérir un chemin communal qui desservait la parcelle BK 240 à Pont à Libaud. Cette parcelle a été achetée par Mr et Mme MELUN. Elle est contiguë à une prairie leur appartenant. L'accès aux 2 parcelles ne se fera plus par le chemin précité. Ce chemin ne peut plus être emprunté par du matériel agricole. Mr le commissaire enquêteur émet un avis favorable. Aujourd'hui, nous devons émettre un avis définitif sur la vente de ce chemin. . Mme GERBAUD prendra contact avec un géomètre pour déterminer les limites de la nouvelle parcelle en présence d'un adjoint. Le prix de vente est de 3,50 € du m2. La vente peut être faite par acte administratif.

Contre :0.....
Abstention :0.....
Pour :12....

13. Dépôt d'une demande de subvention FIPDR dans le cadre de la sécurisation des établissements scolaires

L'appel à projets couvre :

- les travaux nécessaires à la sécurisation périmétrique anti-intrusion des bâtiments, portail, barrière, clôture, porte blindée, interphone, vidéophone, filtres anti-flagrants pour les fenêtres en RDC, barreaudage en RDC, ou dispositif de vidéoprotection des points d'accès névralgiques ;

Il est terminé **depuis le 26 février** mais il est possible, sans garantie, de déposer un dossier.

- Taux subvention : min 20%, max 80% du HT
- Coût films (éligibilité ?) :286 €.....
- Coût visiophone : 5 193,34 € HT
- Coût portail : estimation à 3000 € HT....
- Coût total HT : 8479, 34 HT
- Coût total TTC : 10 182, 40 TTC

Il pourrait convenir à la mise en place de sécurisation préconisées par le PPMS attentat anti-intrusion.

Contre :0.....
Abstention :0.....
Pour :12....